

Education à la citoyenneté et à la morale

Probatoire A-B-C-D-E

Session de 2014

Le candidat traitera l'un des deux sujets proposés ci-dessous

SUJET I :

Les ONG du Cameroun.

Vous insisterez sur leur rôle économique et social et leurs moyens d'action.

SUJET II :

La monarchie anglaise

Depuis le Moyen-Age, le pouvoir des rois d'Angleterre est limité par un parlement qui, par exemple, vote l'impôt...

En 1679, le parlement vote l'Habeas Corpus qui garantit la liberté individuelle.

En 1689 le Bill of Rights (Déclaration des droits) limite les pouvoirs du roi et garantit ceux du Parlement. Ainsi l'application des lois, la levée des impôts ou d'une année ne peuvent se faire sans l'accord de cette assemblée.

Au cours du XVIII^e siècle, la liberté de presse et d'opinion se renforcent tandis que l'autorité du parlement devient incontestée. La monarchie parlementaire anglaise constitue ainsi un modèle politique plus démocratique que celui de la monarchie absolue.

D'après V.ADOUMIE ET C. BRAIZAT Histoire Géographie Education Civique 4^e
Hachette Education 2006 p 48

A l'aide des questions guides ci-après et de ses propres connaissances, le candidat fera l'explication du texte proposé.

1. Présentez le texte : nature, auteur et idée générale.
2.
 - a) De quel régime politique s'agit-il dans le texte ?
 - b) Donnez-en deux de ses caractéristiques.
3.
 - a) Relevez dans le texte les deux étapes de révolution du régime politique anglais.
 - b) L'auteur déclare : « La monarchie parlementaire anglaise constitue ainsi un modèle politique plus démocratique que celui de la monarchie absolue ». Montrez-le à l'aide de deux (2) arguments.
4. Citez deux (02) limites du régime politique anglais.